

*Les subsides*

J'ai ici en main une étude qui a été faite par Statistique Canada venant du recensement de 1981. Dans cette étude publiée par un groupe ontarien, *The Ontario Women's Directorate*, on nous informe qu'il y a un autre problème en fait pour les travailleurs dans l'industrie du textile. On parle ici du dossier traitant du niveau de scolarité des employés dans l'industrie du textile ou dans certaines de ces industries qui souffriront du libre-échange. Par exemple dans l'industrie du cuir et de la tannerie, 25 p. 100 des travailleurs dans cette industrie ont moins d'une neuvième année de scolarité, 35 p. 100 ont un niveau d'éducation variant entre la neuvième et la treizième année mais sans diplôme et 12,3 p. 100 ont un diplôme de treizième année de l'Ontario.

Si on parle de l'industrie du textile, 14 p. 100 ont moins d'une neuvième année de scolarité. Si on parle de l'industrie du vêtement, la confection de vêtements, 23,1 p. 100 de ces employés ont moins d'une neuvième année de scolarité. Donc il y a un effet particulier sur ceux qui travaillent dans la confection de vêtements et même dans l'industrie du textile en général. Donc, madame la Présidente, comme je l'ai démontré, il y a un effet néfaste particulier de cet Accord de libre-échange à l'endroit des personnes qui travaillent dans certaines des industries qui seront touchées, principalement, je le disais tantôt, l'industrie du textile.

[Traduction]

Il y a un autre problème dans l'industrie textile. Un certain nombre des usines ne sont en fait que des filiales de sociétés américaines. La suppression des droits de douane entraînera donc une exportation d'emplois vers les États-Unis.

**M. Gustafson:** C'est une affirmation du NPD!

**M. Boudria:** Le député peut penser ce qu'il veut. Il n'en demeure pas moins que les travailleurs d'une usine de ma circonscription sont en grève depuis des mois et la direction n'a pas tenu une seule réunion avec leurs représentants. Je soupçonne que c'est parce qu'il s'agit d'une filiale dont la société mère a son siège social quelque part dans le sud des États-Unis où des travailleurs en grève sont simplement remplacés par d'autres. Il existe dans certains États du Sud une attitude différente à l'égard des relations patronales-syndicales. Peut-être le député d'en face aimerait-il que nous ayons la même attitude chez nous. Peut-être est-ce là la politique de son parti, mais, pour ma part, je ne pense pas grand-chose de ce genre d'attitude. Je n'ai pas une haute opinion de ceux qui accordent 3 ou 4 \$ l'heure aux travailleurs sans leur offrir d'avantages sociaux.

● (1640)

Une autre contrainte provient du fait que les usines se trouvent dans un pays qui perçoit différemment les avantages sociaux des employés. Je ne veux pas dire ici que les avantages sociaux offerts aux travailleurs canadiens du textile sont remarquables mais seulement qu'ils sont habituellement supérieurs à ceux des travailleurs de secteurs comparables aux États-Unis et aussi dans d'autres pays. Par ailleurs, en raison de la concurrence des entreprises américaines, certaines de nos industries devront rationaliser davantage leurs activités et modifier leur façon de fonctionner, ce qui conduira à des licenciements.

Devant tous ces éléments de preuve, on aurait pu croire que le comité parlementaire irait partout au pays pour demander aux simples citoyens ce qu'ils pensent de la situation. Il n'en sera rien. La ministre du Commerce extérieur (M<sup>lle</sup> Carney) et le premier ministre (M. Mulroney) croient que les manifestations d'enthousiasme de la meute savante de l'arrière-ban conservateur signifient que les Canadiens approuvent l'accord commercial. Ce n'est pas le cas. Le premier ministre ne peut pas assimiler les applaudissements des simples députés conservateurs à un appui massif de la population du Canada.

Le comité s'est rendu dans l'Ouest hier, mais n'est resté qu'une journée en Colombie-Britannique. Cela est nettement insuffisant. Ce même comité sera une seule journée à Montréal, et tous ceux que la question intéresse sont censés être présents. Le comité passera une seule journée dans chacune des provinces canadiennes. C'est tout ce qu'il peut se permettre pour un accord aussi important. Un nombre assez impressionnant de mesures législatives soumises à la Chambre ont donné lieu à des audiences beaucoup plus exhaustives. Le premier ministre a qualifié l'accord de mémorable et du plus important accord commercial jamais signé.

**M. Gustafson:** Bravo!

**M. St. Germain:** Bravo!

**M. Boudria:** C'est le genre d'inepties qui déclenchent les applaudissements de la meute savante. Si, pour un seul instant, il fallait croire—ce qui n'est évidemment pas le cas—le premier ministre lorsqu'il affirme que cet accord est si merveilleux et si important, alors, il mériterait certainement un examen par la population du Canada.

[Français]

Madame la Présidente, je notais dans un article du journal *LeDroit* du 24 novembre, le quotidien d'Ottawa d'aujourd'hui, le texte suivant, et je porte l'en-tête à votre attention: «Notre amour du Canada nous protégera» dit Wilson. Donc, le ministre des Finances nous dit d'avoir foi, d'avoir la croyance, et que cette croyance nous sauvera, nous amènera à une sorte de firmement de l'économie et de tout ce qu'il y a de bon dans notre pays.

Madame la Présidente, je vous dis que si le ministre des Finances et son premier ministre (M. Mulroney) sont d'avis que c'est tout ce que cela prend pour réussir dans ce pays, bien, je vous dis moi qu'ils négligent leur travail, qu'ils négligent leur devoir à titre de ministres de la Couronne. Car c'est leur rôle de protéger les intérêts du peuple canadien. C'est le rôle du gouvernement. Ils ont été mandatés pour le faire. Ils ont eu une très grande majorité—malheureusement certains diront, incluant moi-même—lors des dernières élections. Ils ont justement un mandat pour s'assurer qu'ils agissent dans le meilleur intérêt du peuple canadien. Mais ils n'ont pas un mandat pour négocier une entente de libre-échange. Ce mandat-là, le premier ministre aurait pu l'avoir s'il l'avait voulu. Mais il n'en voulait pas. Il l'a indiqué au peuple canadien un an avant les élections, qu'il ne voulait même pas en entendre parler. Et je vous faisais part de la citation un petit peu plus tôt.

Alors, compte tenu du fait que le premier ministre ne voulait pas de ce mandat pour négocier une entente, moi j'affirme